

Diagnostic RSA Jeunes 25 à 30 ans en Seine-Saint-Denis

Le département de Seine-Saint-Denis a mis en place le dispositif « Diagnostic RSA jeunes de 25 à 30 ans », dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cette expérimentation est co-construite par le département, le réseau des missions locales (ML) et Convergence 93, avec la mise en place de « référents jeunes RSA » dans 7 Missions Locales du département. Elle consiste à remplacer l'orientation algorithmique des allocataires du RSA de moins de 30 ans vers une structure d'accompagnement par un diagnostic humain approfondi afin d'évaluer au mieux les besoins du jeune. Ils sont ensuite directement orientés vers un parcours de droit commun comme le reste des allocataires du RSA hors dispositif : le parcours emploi au Pôle Emploi (PE), le parcours socioprofessionnel au Projet Insertion Emploi (PIE), et le parcours social au service social départemental ou municipal (SSD). Ce sont aux effets de cette expérimentation sur les jeunes que cette évaluation s'est chargée de s'intéresser.

Axe politiques socio-fiscales

Membres associés :

Clément CARBONNIER



Professeur d'économie à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, il est spécialisé notamment sur les enjeux d'inégalités et de protection sociale.

Tom CHEVALIER



Chargé de recherche CNRS au laboratoire Arènes, il travaille sur les politiques publiques en direction des jeunes en Europe, ainsi que sur leurs effets en termes de pauvreté et de rapport au politique.

Charlène BELMA



Diplômée d'un master en économie internationale et développement et assistante de recherche sur le projet.

Julie OUDOT



Doctorante au Centre de Sociologie des Organisations de Sciences Po, elle s'intéresse aux politiques d'activation mises en œuvre par les départements. Ses travaux sont à la croisée des sociologie de l'action publique, de la pauvreté et du travail.

Contexte de l'évaluation

Le département de la Seine-Saint-Denis se démarque par un nombre de bénéficiaires du RSA (BRSA) élevé et en augmentation : 57 896 allocataires en 2009 contre près de 90 000 en 2020, parmi lesquels on trouve une proportion conséquente de jeunes de 25 à 29 ans : ils sont 16% des allocataires en décembre 2021. Pour les jeunes de moins de 25 ans, des programmes d'insertion sont néanmoins proposés par les ML qui ont une connaissance aigüe de ce public et des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre – connaissance qui se perd potentiellement au moment où ces jeunes fêtent leur 26e anniversaire et se retrouvent allocataires du RSA et donc au contact de nouveaux acteurs en charge de leur insertion, sans accès à l'information détenue par les ML.

Méthodologie

Cette évaluation mobilise une perspective pluridisciplinaire basée sur des méthodes mixtes qui se divise en quatre axes :

- une analyse qualitative de la mise en place de l'expérimentation à travers des entretiens avec les référents des ML et structures d'accompagnement ainsi que des observations in situ des entretiens de diagnostic
- une analyse qualitative de la réception des bénéficiaires de l'expérimentation à l'aune d'entretiens avec des BRSA ayant bénéficié du dispositif
- une analyse quantitative descriptive des profils des bénéficiaires participant au dispositif,
- une étude d'impact quantitative sur les effets de long terme du dispositif basée sur une analyse par double différence.

Premiers résultats

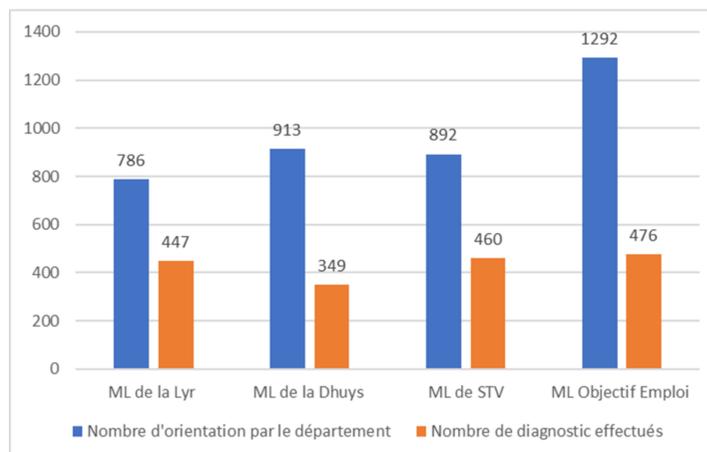


Figure 1 – Répartition des jeunes BRSA orientés et reçus par quatre ML entre janvier 2021 et décembre 2021.

Source : Convergence 93

1) Une montée en charge du dispositif malgré des difficultés à contacter les jeunes

Dans les quatre ML initiales où a été déployé le dispositif, 3 883 bénéficiaires du RSA sont entrés dans le champ d'éligibilité du dispositif. En moyenne, les ML ont rempli 46% de leurs objectifs de RDV entre début janvier 2021 et fin septembre 2022. Les référents des ML ont été confrontés au manque de numéros de téléphone ou d'adresses mail pour contacter les jeunes. Et alors que les jeunes peuvent être contactés à plusieurs reprises, beaucoup de convocations restent sans réponse. Néanmoins, dès qu'un RDV est fixé, ils sont en très grande majorité honorés par les jeunes (92% de taux de présence), même si le délai entre l'entrée du jeune dans les listes et son RDV en ML peut prendre plusieurs semaines.

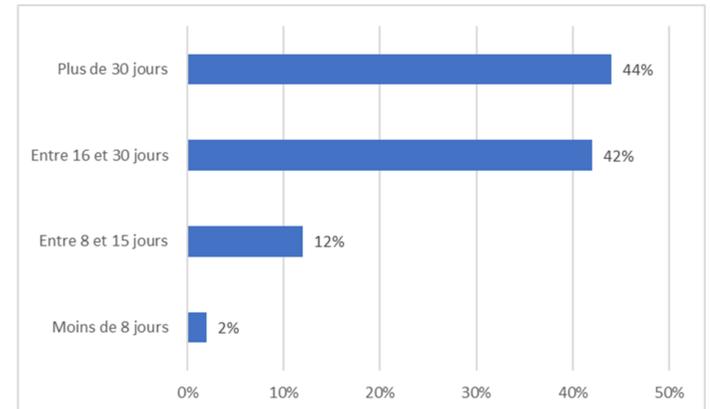


Figure 2 - Délai entre l'envoi des listes par le département et le RDV de diagnostic

2) Une finesse du diagnostic qui contraste avec les choix d'orientation

Le rendez-vous de diagnostic aborde de nombreux sujets (parcours scolaire, situation familiale, parcours professionnel, projets futurs) mais s'insère dans un choix d'orientation très restreint : le service social pour les personnes ayant des problématiques sociales importantes, et le Pôle emploi pour les autres. La troisième voie d'orientation pour les bénéficiaires a disparu, en raison de la suppression progressive des PIE dès la fin de l'année 2021. Dès lors, un vivier important de personnes s'est retrouvé sans structure d'accompagnement adéquate et s'est vu orienté d'office au Pôle Emploi, où le suivi est incertain.

3) Un premier contact utile mais qui ne remplit pas forcément son rôle d'orientation

L'entretien de diagnostic est davantage perçu comme un entretien d'accompagnement plutôt que comme un diagnostic ayant pour but d'orienter la personne. L'ambivalence est renforcée par le contenu de l'échange qui mêle questions de diagnostic, aide aux démarches administratives, soutien moral et renseignement divers. Peu retiennent l'obligation d'accompagnement, d'autant que moins d'une personne sur cinq sort du diagnostic avec un prochain RDV fixé.

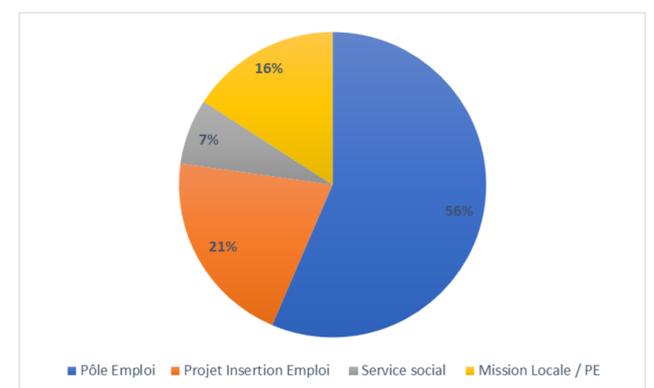


Figure 3 - Répartition des orientations suite à l'entretien de diagnostic. Source : Convergence 93 (N = 1628)

4) Une expérimentation qui mêle des structures aux fonctionnements différents voire contradictoires qui peuvent mener à l'attrition des allocataires

Les structures d'accompagnement ne sont pas soumises aux mêmes contraintes et démarches administratives. L'accompagnement au Pôle Emploi est conditionné à l'inscription de la personne au Pôle Emploi. Dans les SSD et le PIE, le jeune est en théorie contacté par les travailleurs sociaux des structures. De plus, le manque d'outil numérique commun complique la coordination des acteurs et peut mener à une montée en charge de travail pour le travailleur social et à une redondance administrative pour l'allocataire. Le logiciel WebRSA utilisé par les ML est accessible pour les PIE et les SSD mais pas pour le PE, alors que ce sont vers ces derniers que la majorité des jeunes est orientée.

Consultez la page projet :

